



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES

n°2
AVRIL 2018

Magazine

Une nouvelle identité pour A Chacun Son Logis

Voir page 4



Page 3

«Édito»



Page 5

«Fête des voisins»



Page 6

«Zoom sur le travail de la régie ouvrière»

S.C.R.L.
A Chacun Son Logis

www.acsl.be



Sommaire



<i>Edito</i>	3
<i>Actualités</i>	4-5
<i>Zoom sur le travail de la régie ouvrière</i>	6
<i>Entretien des espaces verts</i>	7
<i>Connaissez-vous exactement les missions de votre comité consultatif des locataires?</i>	8
<i>Focus sur la Régie de Quartier de Courcelles</i>	9
<i>Annuaire</i>	10
<i>Calendrier des collectes ICDI</i>	11

Comité de rédaction: Julien VERGUCHT,
Amélie GUÉRIT,
Christine SWEERT,
Julien PAQUET,
le CCLP

Editeur responsable: Julien PAQUET,
Directeur-Gérant
Rue de l'Yser, 93
6183 Trazegnies.



Cher(e)s locataires,

J'ai le plaisir de vous annoncer la naissance de notre nouveau site internet qui sera encore plus proche de vous!

Si l'adresse n'a pas changé, <http://www.acsl.be>, il est adapté à vos besoins, vos questionnements et vous fournit une multitude d'informations utiles.

Je vous souhaite une bonne escapade sur internet mais pas trop... Le printemps étant de retour, le soleil, les beaux jours, je vous encourage à profiter du beau temps pour fleurir vos façades et embellir les quartiers.

C'est ensemble que nous construisons des quartiers où il fait bon vivre!

A cet effet, l'entretien de vos espaces verts va contribuer à cela. Je vous invite donc à être attentifs aux trucs et astuces expliqués dans les pages de ce magazine.

Le printemps est également synonyme de rencontres. Ne manquez surtout pas la Fête des Voisins, votre fête, qui aura lieu cette année le 25 mai 2018.

Nous y serons présents en partenariat avec la Commune, la Régie de Quartier et le CCLP, à Trazegnies, à la maison de village, à Souvret, à la Cité Daxhelet, ainsi qu'à Courcelles, à la Cité Guéménée et à la maison de village de la Cité Renard.

Enfin, cet été, le projet «Cité Solidaire», qui permet à des jeunes de profiter d'un job d'étudiant encadré et rémunéré, sera réédité donc: A vos CVs les jeunes! ☺

Bonne lecture à toutes et tous.

Je reste, cher(e)s locataires, à votre disposition.

Christine SWEERT,
Présidente «A Chacun Son Logis»
0477/55.32.36 ou christinesweert@hotmail.com



Actualités

une nouvelle identité pour A chacun son Logis

AVANT



APRÈS



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES

A Chacun Son Logis souhaite être toujours plus proche des préoccupations de ses locataires.

Pour y parvenir, nous avons récemment décidé de réétudier notre politique de communication avec nos locataires et candidats locataires.

Nous en sommes arrivés à la conclusion que notre site internet, tout à fait valable il y a encore quelques années, ne répondait plus aux demandes du public de 2018.

Nous avons donc décidé de mettre en ligne un tout nouveau site, plus accessible et lisible, sur lequel vous pourrez trouver toutes les informations que vous recherchez en moins de 3 clics.

Notre site est toujours accessible à la même adresse: <http://www.acsl.be>. N'hésitez pas à aller le découvrir!

Parallèlement au renouvellement du site, et profitant de l'occasion, il devenait important de rafraîchir l'identité visuelle de notre société.

Vous constaterez donc dans vos prochains contacts avec notre société qu'un nouveau logo a été adopté.

L'objectif étant qu'il reflète au mieux les valeurs que notre société veut communiquer: plus de clarté, plus d'efficacité et plus de modernité, au bénéfice de tous!

Très bonne lecture!

Julien PAQUET, Directeur-Gérant



DISTRIBUTION DE LA 1^{RE} ÉDITION DU MAGAZINE:

C'est avec joie et bonne humeur que des membres du CCLP ont déposé le premier exemplaire d'«A Chacun Son Logis».





SEMAINE DE L'ARBRE

Grâce à une subvention octroyée par la Région wallonne dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2017 pour l'aménagement d'un espace vert public, la Régie de Quartier de Courcelles aménagera le talus bordant les nouvelles constructions de la Cité Thône.

Nous comptons réaliser cet agencement dès que les nouveaux logements seront terminés et que la rue des Alouettes sera parachevée. Dans le prochain numéro, vous aurez l'occasion de voir les photos de ces installations.

COUGNOUS

«Depuis quelques années maintenant, une des actions du CCLP est de privilégier nos aînés pendant la période des fêtes. Grâce à nos partenaires (ACSL pour son aide financière, la Régie des Quartiers ainsi que les jeunes des cités accompagnés des animateurs), nous distribuons avec le sourire près de 400 cougnous à nos locataires de plus de 65 ans. Nous espérons que cette action perdurera et que les personnes concernées apprécient ce geste. En tout cas nous recevons beaucoup de remerciements et ça nous tient à cœur de vous faire plaisir!»

Dorothée LEJEUNE, membre du CCLP



Venez faire la fête avec nous!!!

Quand?

Le vendredi

25 MAI 2018

Où?

- Maison de village de Trazegnies, Avenue de Prague 31 de 12h à 17h
- Maison de village de Courcelles, Cité Renard 159 de 12h à 17h
- Agora de l'ancienne piscine à la Cité Guemene Penfao de 14h30 à 17h
- Agora de Souvret de 12h à 14h

Pourquoi?

C'est l'occasion de se retrouver entre voisins, d'apprendre à mieux se connaître, de briser la solitude et de partager ensemble un moment convivial!

Comment?

Si vous le pouvez, préparez un plat de salade, de pâtes, ... Tout ce qui pourrait vous faire plaisir et venez le partager avec nous!

Ambiance musicale, jeux pour les enfants, châtea gonflable, ... Tous les éléments seront réunis pour passer un moment agréable.

Venez nombreux car sans vous la fête ne sera pas pareille...

Cette fête ne pourrait pas non plus se concrétiser sans la Commune de Courcelles (les maisons de village par le PCS, les animateurs du PSSP), les éducateurs de l'AMO, la Posterie qui est le centre culturel de Courcelles, la Régie des Quartiers de Courcelles, le CCLP, l'ASBL les Bonshommes de neige, Pierre le Clown, Sono Babis, ... Pour cela, nous les remercions tous!



Un logement appelé à «loyer d'équilibre» est un logement, qui pour être occupé, doit remplir 2 conditions obligatoires:

- Une condition de propriété: Vous ne pouvez être ni propriétaire, ni usufruitier d'un logement sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à votre handicap.
- Une condition de revenu: Vous devez disposer de revenus mensuels nets imposables 4 fois supérieurs au montant du loyer.

La société «A Chacun Son Logis» a construit 9 logements dits «à loyer d'équilibre» à la rue Jules Mattez n°10 à 6182 SOUVRET dont le loyer varie de 500 € à 650 € selon la situation et le nombre de chambres.

Actuellement, un logement neuf de 2 chambres est disponible au prix de 600€/mois. Si vous désirez plus de renseignements par rapport à celui-ci, vous pouvez nous contacter au 071/46.64.47 ou au 0499/88.02.96 tous les jours de la semaine entre 9h et 16h..





Votre Société



ZOOM SUR LE TRAVAIL DE LA RÉGIE OUVRIÈRE: LES REMPLACEMENTS BAIN/DOUCHE

Fin 2016, «A Chacun Son Logis» a décidé de remplacer, sur demande, les baignoires de ses logements par des douches ou de placer des poignées à la baignoire s'il n'est pas possible de la remplacer et ce, pour les personnes de + de 65 ans ou à mobilité réduite.

Toujours soucieuse de répondre aux besoins spécifiques de ses locataires, la société s'est rendue compte qu'une douche est bien plus facile d'utilisation pour certains.

Ne plus savoir sortir de la baignoire ou encore glisser pour en sortir sont des situations que vivent quotidiennement nos seniors.

Nos ouvriers qualifiés ont donc déjà pu s'adonner à plusieurs changements de ce type. En voici un exemple concret. Vous pouvez constater le travail soigné et efficace de notre régie sur ces photos.



Quelle condition remplir?

Sont éligibles les personnes de plus de 65 ans ou les personnes à mobilité réduite.

Comment faire?

En adressant votre demande par écrit à: A Chacun Son Logis, Rue de l'Yser 93 à 6183 Trazegnies.

Comment cela se passe?

Après réception de votre demande, une première visite sera organisée afin de prendre les mesures et procéder aux vérifications utiles.

Une fois ces premières démarches réalisées, nous vous précisons la date à laquelle nos ouvriers procéderont à la modification de votre logement.

Entretien



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Qui dit Printemps dit arrivée du beau temps! C'est le moment de penser à l'entretien des espaces verts.

En tant que locataire, vous avez le devoir d'entretenir votre jardin. Il vous est effectivement demandé d'entretenir les jardinets et jardins devant, derrière et sur les côtés du logement selon le cas. Il vous est également demandé de tailler les haies tout en n'excédant pas une hauteur de 1,80 m.

Les espaces verts publics communs tels que les venelles et les parterres publics sont, quant à eux, entretenus par le personnel de la Commune de Courcelles. Ceux des logements «vides» sont entretenus par la Régie des Quartiers.

C'est donc l'occasion de vous donner quelques trucs et astuces, des petits gestes efficaces pour embellir votre jardin.

UN BEAU GAZON?

■ Tondre régulièrement

Pour que votre gazon présente un bel aspect, il est indispensable de le tondre régulièrement. Plus vous tondez souvent, plus votre gazon sera beau. Cela permettra également de limiter naturellement les mauvaises herbes.

■ Tondre au bon moment

Du mois d'avril au mois d'octobre, une tonte par semaine est la règle avec une augmentation à 15 jours en été.

Astuces: pour une tonte efficace, la pelouse doit être sèche. Ne tondez donc pas trop tôt le matin ni par temps de pluie.

■ Tondre à la bonne hauteur

Un gazon doit être tondu entre 6 et 10 centimètres. Une pelouse tondue à ras sera plus sensible au piétinement ainsi qu'à la sécheresse, surtout durant les périodes de fortes chaleurs.

QUE FAIRE DES DÉCHETS DES TONTES?

■ Les laisser sur place

Si vous tondez très régulièrement et si la pelouse est bien sèche, vous pouvez laisser les déchets sur place.

■ Les utiliser comme paillage dans d'autres parties du jardin

Vous pouvez, par exemple, épandre la coupe sur 2 à 3 cm d'épaisseur, au pied de vos cultures de légumes ou sur la terre nue de vos massifs, au pied des arbres et arbustes etc. Ce paillage limitera l'évaporation pendant les périodes sèches et économisera l'arrosage.

■ Les composter

DE JOLIES HAIES?

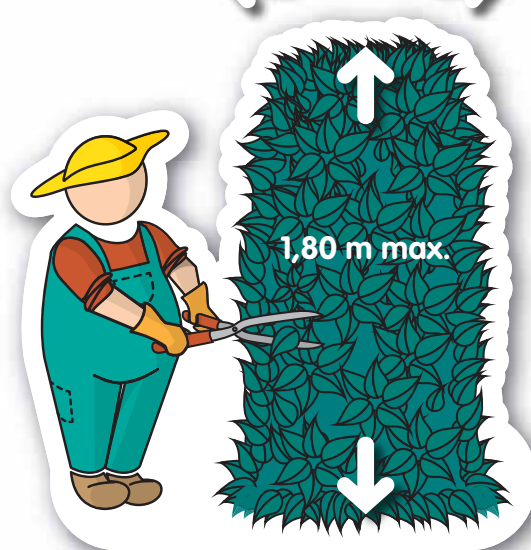
■ Quand tailler?

Les haies se taillent de mai à fin août. Ces tailles doivent être fréquentes pour permettre aux arbustes de rester denses et fournis.

■ Comment tailler?

Il faut tailler au minimum 1 fois par année mais si vous le pouvez le mieux est quand même de le faire 2 ou 3 fois. La taille s'effectue seulement dans le feuillage et les tiges tendres. N'oubliez pas non plus que vos haies ne peuvent dépasser la hauteur maximale de 1,80 m.

← 50-70 cm →





CCLP



CONNAISSEZ-VOUS EXACTEMENT LES MISSIONS DE VOTRE COMITÉ CONSULTATIF DES LOCATAIRES?

Le CCLP sert de médiateur entre le locataire et le propriétaire. Il permet de guider vers un dialogue constructif et aider les deux parties à trouver un terrain d'entente et de collaboration. Il permet de rappeler les droits mais aussi les obligations de chacun. Le CCLP se doit, évidemment, d'être le plus neutre et le plus objectif possible.

Un comité consultatif c'est:

- Au minimum 4 rencontres par an avec la société de logement;
- Une participation active à la vie des quartiers;
- Des représentants bénévoles des locataires et des propriétaires dont 2 siègent en tant qu'administrateurs au Conseil d'administration de la société de logement;
- Des missions d'avis et d'approbation à remplir.

Concrètement, le CCLP:

- Accueille les nouveaux locataires en collaboration avec la société de logement;
- Organise et participe à des activités, animations sociales et culturelles de quartier, en partenariat avec les acteurs locaux (commune, C.P.A.S., société de logement, ...);
- Donne son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements et leurs abords, ...;
- A un droit de regard sur le décompte annuel des charges.

Le comité s'occupe uniquement de questions d'intérêt collectif.

La mission fondamentale du CCLP est avant tout et surtout de protéger les intérêts des locataires et des propriétaires.



Bientôt les élections; n'oubliez pas de voter!

Qui peut voter?

Toute personne locataire d'«A Chacun Son Logis» ou propriétaire d'un logement qui lui a appartenu depuis au moins le 1^{er} septembre 2017 et durant toute la période des élections (de février 2018 à fin juin 2018).

Pour qui voter?

Pour un ou plusieurs candidats de votre choix en ne dépassant pas les 30 membres effectifs du comité.

Comment voter?

En cochant le(s) candidat(s) de votre choix sur le bulletin de vote que vous recevrez par la poste.

En renvoyant ce bulletin de vote correctement complété, dans l'enveloppe préaffranchie qui vous sera remise, à «A Chacun Son Logis» (Rue de l'Yser 93 - 6183 Trazegnies), pour le 30 juin 2018 au plus tard.

Attention!!! Si le nombre de candidats est compris entre 3 et le nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont élus d'office (sauf application de la règle de cooptation prévue à l'article 27, al.3). Le nombre de siège est fixé à 30 pour une S.L.S.P. comptant de 1001 à 2000 logements, ce qui est le cas d'«A Chacun Son Logis».



Calendrier de la procédure électorale des Comités Consultatifs

Au plus tard pour le 7 mai 2018	Affichage de la liste des candidats
Jusqu'au 21 mai 2018 au plus tard	Recours possible contre la liste des candidats
Le 18 juin 2018	Envoi des bulletins de vote et des enveloppes aux électeurs
Jusqu'au 30 juin 2018 au plus tard	Les électeurs postent leurs bulletins de vote
Au plus tôt le 3 juillet et au plus tard le 7 juillet 2018	Affichage des résultats
Dans les 10 jours qui suivent l'affichage des résultats	Réclamation possible

Des questions? N'hésitez pas!

A Chacun Son Logis S.C.R.L.
Rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies
Réfèrent social: **Cécile LOUIS**
Tél.: 071/466.306

Votre CCLP actuel
M^{me} **Micheline GERVASI**
Tél.: 0491/399.352

L'Association Wallonne des CCLP
Présidente: **Marie-Claire BRANCART**
Tél.: 010/401.241 - 0498/544.579

La Société Wallonne du Logement
Attaché: **Didier CHAPELLE**
Tél.: 07/204.401
Mail: d.chapelle@swl.be

RDQ



focus sur la

RÉGIE DE QUARTIER DE COURCELLES



La Régie de Quartier: plus qu'une réinsertion sociale, une oreille attentive pour un meilleur départ dans la vie!

La Régie de Quartier? Mais qu'est-ce que c'est?

La Régie de Quartier de Courcelles est une association sans but lucratif agréée par la Région wallonne dont le but est **d'améliorer le cadre de vie des quartiers en y associant les habitants.**

La Régie de Quartier tient un rôle important pour «A Chacun Son Logis» étant donné qu'elle déploie ses activités sur ses Quartiers d'Habitations.

Les grandes missions de la Régie de Quartier sont d'accompagner à l'insertion socio-professionnelle et de développer la dynamique des quartiers.

Angélique, médiatrice sociale, parle de son rôle au sein de la Régie: «Je m'occupe de l'insertion des stagiaires, de leur intégration. Je les évalue, j'essaie de définir avec eux leur projet de vie, ce qu'ils ont déjà fait, ce qu'ils veulent mettre en œuvre. On est là pour les soutenir tant sur le plan privé que professionnel afin de leur donner les clés pour (re)prendre le chemin du travail».

Dans cette démarche, rien n'est écrit d'avance, il n'y a pas de règles à suivre. La Régie s'adapte à chacun et aide chacun à avancer au mieux en remédiant aux lacunes.

La Régie est un tout: «On met au point leur Curriculum Vitae, leur lettre de motivation, on leur propose des formations qualifiantes, on leur apprend la cuisine, on leur fait passer leur permis de conduire...» dit Angélique. Le but étant de donner une base solide à chacun pour un bon départ. «On veut leur donner une base de vie solide, leur donner les clés et surtout la motivation qu'ils avaient perdue. Ce qu'on veut c'est avant tout les soutenir dans leurs démarches pour qu'ils n'aient plus aucune crainte de se diriger vers le FOREM, l'ONEM, un employeur, qu'ils sachent où ils doivent aller et comment s'y prendre».

Geoffrey, ouvrier compagnon quant à lui, a une approche dite de terrain avec les stagiaires: «Je les accompagne sur les chantiers formatifs, je leur apprend les bases de différents métiers pour qu'ils puissent par la suite choisir vers quoi ils vont s'orienter. Quand ils arrivent ici ils n'ont pas de choix particulier. C'est pour ça qu'on fait un petit peu de tout avec eux. Le fait de réaliser différents travaux, ça nous permet de les réorienter plus facilement. Ils se découvrent des affinités. Mon but avant tout c'est de les motiver».

Ces deux passionnés mettent un point d'honneur à donner aux stagiaires **un meilleur regard sur la vie dans sa généralité** mais aussi à dynamiser leur implication dans la vie des quartiers. Ils font, chaque année, partie de l'organisation de la «Fête des Voisins» et réservent encore d'autres surprises.

En bref, la Régie de Quartier c'est:

- L'entretien des espaces verts;
- La rénovation de bâtiments (plafonnage, maçonnerie, plomberie, peinture, ...);
- Des activités citoyennes;
- Une remédiation en français et mathématique;
- Le passage du permis de conduire.

Quelles sont les conditions pour intégrer la Régie de Quartier de Courcelles?

- Avoir 18 ans;
- Être inscrit comme demandeur d'emploi (indemnisé ou non);
- Habiter l'entité de Courcelles;
- S'adresse à un public peu qualifié souhaitant être accompagné dans le cadre d'un Parcours d'Insertion afin de favoriser l'orientation vers l'Emploi et/ou la Formation Qualifiante.

Vous avez des questions?

Vous souhaitez intégrer la Régie de Quartier?

Angélique se fera un plaisir d'y répondre!



Tél: 071/46.46.32 Portable: 0499/88 99 23



Rue du Pasteur Noir, 46 à 6180 Courcelles



Mail: rdqcourcelles@gmail.com

Vous pouvez également assister à une séance d'informations à la Régie de Quartier:

Le 19 avril à 10h

Le 16 mai à 10h

Le 13 juin à 10h



Annuaire

En cas de besoin ou de demande de renseignements, voici une liste de services qui peuvent vous être utiles :

Commune de Courcelles

Rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES

071/46.68.00

→ bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

CPAS de Courcelles

Rue Baudouin 1^{er}, 119 – 6180 COURCELLES

071/46.95.01

→ bureaux ouverts de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30

A.M.O Pavillon J

(Service d'aide à la jeunesse)

0476/94.77.26

ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

Régie de Quartier

Rue Pasteur Noir, 46 – 6180 COURCELLES

071/46.46.32

Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

0491/39.93.52

Maison de village de Trazegnies

Avenue de Prague, 31 – 6183 TRAZEGNIES

071/46.63.60

Maison de village de Courcelles

Cité Renard, 159 – 6180 COURCELLES

071/46.69.12

Zone de Police des Trieux

101 (appel urgent)

ou 071/54.99.40 (appel non urgent)

Ambulance

100

Pompiers

112

Pharmacie de garde

0900/10.500

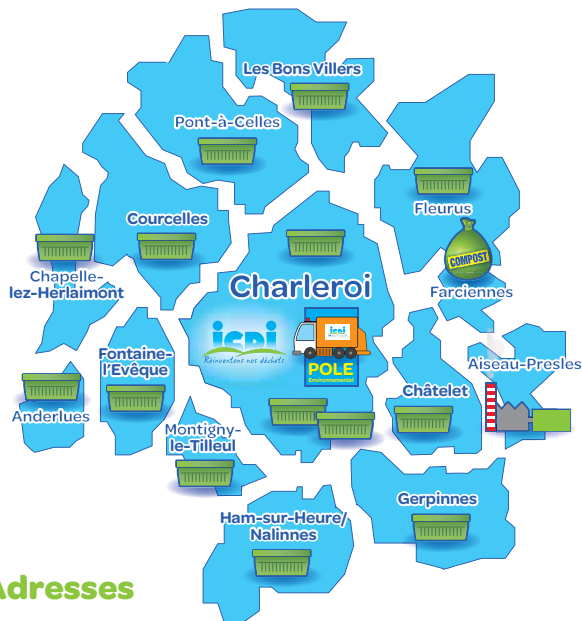
Propreté



COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)

Courcelles	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Type de collecte					
	Courcelles 1 Courcelles Souvret	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies	Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piélon Trazegnies	Courcelles 4 Courcelles	

Reports de collectes	Jours fériés	Dates	Remplacements
	Pâques	Lundi 02/04/2018	Samedi 31/03/2018
	Fête du Travail	Mardi 01/05/2018	Samedi 28/04/2018
	Ascension	Jeudi 10/05/2018	Samedi 12/05/2018
	Pentecôte	Lundi 21/05/2018	Samedi 19/05/2018
	Fête Nationale	Samedi 21/07/2018	/
	Assomption	Mercredi 15/08/2018	Samedi 18/08/2018



Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Chaussée de Châtelet
Châtelet (Châtelaineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpinnes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalinnes (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	avril		mai		juin	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Courcelles 1	23	9-23	19	7-19	18	4-18
Courcelles 2	17	3-17	22	8-22	19	5-19
Courcelles 3	18	4-18	16	2-16	20	6-20
Courcelles 4	19	5-19	17	3-17	21	7-21

	juillet		août	
	V/P	PMC	V/P	PMC
Courcelles 1	16	2-16	20	6-20
Courcelles 2	17	3-17	21	7-21
Courcelles 3	18	4-18	18	1-18
Courcelles 4	19	5-19	16	2-16



PARCS DE RECYCLAGE DE L'ICDI

Heures d'ouverture des parcs de recyclage :

Du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h00*
Le samedi, de 9h15 à 17h30*

*Heure de dernière entrée, le parc ferme 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

Les parcs de recyclage sont fermés les lundis et jours fériés :

Fête du travail: mardi 1^{er} mai 2018
Ascension: jeudi 10 mai 2018
Fête Nationale: samedi 21 juillet 2018
Assomption: mercredi 15 août 2018
Toussaint: jeudi 1^{er} novembre 2018
St-Eloi: samedi 1^{er} décembre 2018
Noël: mardi 25 décembre 2018
Nouvel an : mardi 1^{er} janvier 2019



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES



Contacts



ADRESSE: rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



SITE INTERNET: www.acsl.be



POUR NOUS CONTACTER PAR EMAIL: info@acsl.be



POUR NOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE:

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service technique

071/46.63.00

> Du lundi au vendredi: de 9h00 à 11h30

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière et également à une demande de transfert:

Service Locatif et Social

071/45.26.24

> Du lundi au vendredi: de 13h00 à 16h00



POUR NOUS RENCONTRER LORS D'UNE PERMANENCE:

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière et également à une demande de transfert:

Service Locatif et Social

> Du lundi au vendredi: de 8h30 à 11h30



POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



EN CAS DE RÉCLAMATION, la Présidente, M^{me} Christine SWEERT est disponible sur rendez-vous au **0477/55.32.36** ou par courriel: christinesweert@hotmail.com

**NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS:**

lundi 2 avril
mardi 1^{er} mai
jeudi 10 mai
lundi 21 mai
lundi 23 juillet
mercredi 15 août
jeudi 27 septembre et
vendredi 28 septembre